



L'Art de la Table  
1825

## **Arc International et le Global Compact**

Arc International a adhéré au Global Compact en 2003 et faisait partie des premières entreprises françaises à signer le pacte.

Arc international renouvèle en 2013 son soutien au Global Compact et à ses 10 principes et s'engage à les promouvoir dans sa sphère d'influence.

Cet engagement a permis de commencer à structurer notre démarche de développement durable et d'appuyer les actions menées depuis de nombreuses années. Le premier rapport de développement durable est sorti 2 ans plus tard. Il est le reflet des actions menées par le Groupe et de son évolution. Cet outil a 2 objectifs. En interne il valorise les bonnes pratiques et synthétise l'année écoulée à travers l'ensemble du Groupe. Il permet également de mieux communiquer nos engagements, nos actions d'amélioration et nos pistes de progrès à nos parties prenantes ; clients ou autres partenaires externes.

Ce rapport, volontaire et libre, s'est étoffé au fil des années, a évolué dans sa structure et dans son contenu afin d'illustrer les grands thèmes du développement durable. En 2013, il continuera son évolution pour tenir compte des nouvelles exigences liées au bilan social et environnemental issu du Grenelle 2.

Pour mettre en valeur les principes du Global Compact et leurs déclinaisons dans notre entreprise, le tableau ci-dessous reprend les principales bonnes pratiques développées dans le rapport développement durable 2012 et les met en lien avec les 4 grands principes du Global Compact. La liste des actions n'est pas exhaustive mais citée à titre d'exemple et d'illustration.

José Maria Aulotte

Directeur Ressources Humaines, Communication et Développement Durable